

DEPARTEMENT DU GARD  
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 15 février 2024 - Délibération n°24-011**

**Objet : Convention cadre pour la mise à disposition d'un bureau d'accueil confidentiel**

Le quinze février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le neuf février précédent, s'est réuni en mairie, salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, M. MESSINES, C. CERVERO, H. JONQUIERE, J. RAIMONDI.

À DONNE PROCURATION : J. MARTY donne procuration à JJ. GRANAT

ABSENTS : S. BONO, F. BARON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

\* \* \*

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Vice-Président

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal, en liaison étroite avec des institutions publiques ou privées.

Différents organismes sociaux effectuent actuellement des permanences au 21Bis Rue de Bellegarde.

Par délibération n°19/034 du 25 septembre 2019, le conseil d'administration avait approuvé la mise à disposition d'un bureau d'accueil confidentiel pour le conseil départemental.

Cette mise à disposition arrivant à échéance, il convient aujourd'hui de la reconduire.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

**ARTICLE 1.** Le conseil d'administration approuve les termes de la convention cadre qui permettra la mise à disposition d'un bureau d'accueil confidentiel équipé d'un téléphone et d'un poste informatique dédié au conseil départemental et situé au Rez-de-chaussée – 21 Bis rue de Bellegarde.

**ARTICLE 2.** Le Président du CCAS de Manduel, ou son représentant, est autorisé à signer le projet de convention ci-annexé avec le conseil départemental pour des actions à vocation sociale.

Convocation : 09 février 2024

Affichage ordre du jour : 09 février 2024

Présents : 7

Suffrages exprimés : 8

Absents : 3

Publiée le :

**22 FEV. 2024**



Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,  
Marie MESSINES